



ASSEMBLEE GENERALE Samedi 30 novembre 2019

Clubs présents ou représentés :

CESMA, Pagure, Assoc. Spatiale Aquitaine, ASCEA CESTA, Coqs Rouges Sub, AS. Ambarès Plongée, SA Mérignac Sub, UCB, SACSO, CAM Bordeaux Plongée, US Bouscat Sub, Subaquatique Presqu'île, SAGC Sub, CP Arcachon, Plongée Passion, Plongée Club Homard, Tom Plouf, CS Narval, Manta Plongée, Bordeaux Palmes Aventures, Neptune Aquitaine Plongée, Océana VSM.

Le quorum atteint, Anne FAYOUX ouvre l'Assemblée Générale 2019.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2018 est adopté à l'unanimité des présents.

ACCUEIL

Anne FAYOUX remercie les participants pour leur présence.

Elle accueille Monsieur Pierre GOGUET, notre expert comptable, qui présentera le bilan comptable du CODEP 33.

Elle accueille Bernard LABBE, Président du CSNA.

RAPPORT DU PRESIDENT

Anne FAYOUX évoque les points principaux de l'année écoulée.

Elle précise que le CODEP 33 adhère à 3 organismes :

- Longitude 181
- Caub'Arc
- FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêcheurs en mer)

Parc Naturel Marin :

La parole est passée à Christine BERTRAND, représentante du CODEP auprès du Parc Marin.

Créé en 2010, le Parc Marin a mis en place un plan de gestion de développement durable.

Depuis 2018 le PNMB réalise les actions prévues au plan de gestion : gestion des friches ostréicoles pour redonner la dynamique hydraulique au bassin (extraction des coquilles mortes, remise à plat du site. En 2020, ce sera le trou de la dispute qui sera nettoyé). Les zostères ont été cartographiées sur l'ensemble du Bassin. Ceci permet d'avoir une connaissance des sites à respecter pour la restauration de l'herbier prévue dans le plan. Beaucoup d'autres actions sont réalisées. Pour plus d'informations il faut se connecter au site du Parc Naturel Marin Arcachon.

Une élection pour renouveler les élus au conseil d'administration aura lieu en septembre 2020. La représentante du CODEP et son suppléant comptent se présenter.

Cependant, à plus long terme, Christine BERTRAND souhaiterait former un successeur afin d'assurer la pérennité de notre représentation.

Toute personne intéressée pour s'investir dans cette action est priée de prendre contact avec le Comité Directeur.

CDOS :

Anne assiste assidument aux réunions.

Elle remercie de sa présence Olivier GRIN, en charge au CDOS de la supervision des formations et lui demande de présenter les prestations proposées.

Il existe une large offre de formations des dirigeants bénévoles : gestion d'association, projet associatif, comptabilité, gestion des salariés...

Des chantiers transversaux sont organisés : santé loisir, accessibilité, sport de nature, éducation et citoyenneté...

Parc Descartes – avenue Descartes - 33370 ARTIGUES

☎ : 05 56 96 67 52

plongee-gironde.org

D'autre part le CDOS fédère l'ensemble des activités des comités départementaux et construit un réseau de référents sur les différentes thématiques.

Enfin, à l'occasion du renouvellement des instances, un représentant du CODEP FFESSM pourrait se présenter pour intégrer le CDOS. Son expertise serait appréciée par exemple au niveau des Sports et nature et du CDESI (sites et itinéraires).

Activités du CODEP :

Anne FAYOUX remercie tous les bénévoles œuvrant au sein du CODEP et de ses commissions.

Ce sont tous ces administrateurs, moniteurs, cadres qui permettent la bonne marche de nos activités.

- Activités thématiques :

Par exemple la soirée ADD et la visite du caisson.

- CAP 33 :

Cette manifestation s'est déroulée en juillet et août 2019.

8 clubs y ont participé, avec 262 bénévoles répartis sur 11 centres.

Cette année l'activité CAP 33 des clubs du CODEP a encore augmenté en terme de volume.

Pour autant un nouveau mode de calcul de la part du Conseil Départemental a divisé quasiment par deux l'enveloppe budgétaire allouée à notre action. Comme à l'habitude, la totalité des sommes allouées par le Conseil Départemental sont reversées aux clubs participants.

Les représentants des clubs concernés présents dans la salle soulignent que la spécificité de notre activité devrait être prise en compte (un personnel pléthorique doit être déployé dans le cadre de baptêmes, et toute la préparation en amont est ignorée : gonflage).

Dans ces conditions, certains présents pensent diminuer significativement leur engagement de cette réalisation.

L'avis que les contraintes spécifiques liées à l'activité baptême doivent être prises en compte fait consensus.

En conclusion, le CODEP ne souhaite pas se désengager de l'opération CAP 33, mais reprendra les discussions au sujet du mode de calcul de la prise en charge financière.

Un recours concernant l'aide 2019 a été déposé.

- Journée Sport et Nature :

Elle s'est déroulée le 22 septembre à Hostens. la logistique était assurée par le club Coqs Rouges Plongée.

- Rencontres Photo-Vidéo du Bassin d'Arcachon :

Anne FAYOUX remercie Catherine et Patrick RAGOT qui ont porté l'édition 2019 à bout de bras, ainsi que le CPA, club support.

Cette compétition constitue également un moment convivial permettant de faire découvrir le Bassin à des plongeurs extérieurs à notre région.

Seul regret : beaucoup de plongeurs photographes amateurs de Gironde considèrent que la compétition est élitiste et réservée aux photographes chevronnés. Il faut arriver à faire passer le message que cette compétition est ouverte à tous.

La prochaine édition se déroulera les 30 et 31 mai 2020.

- Animation Socioculturelle :

Sur demande de l'Aide Sociale à l'Enfance, une série de sessions de baptêmes de plongée a été organisée, destinée à de jeunes migrants.

- 40 ans CODEP :

Ce fut l'occasion de retrouvailles, lors du repas de gala et de la soirée dansante, en présence de beaucoup d'anciens Présidents et membres du Comité Directeur du CODEP.

- Activité des Commissions :

Anne FAYOUX remercie tous les présidents de commission et les bénévoles engagés.

L'activité de chaque Commission va être détaillée dans des rapports distincts.

- Honneur aux Champions :

Certains clubs comptent en leur rang de jeunes champions de moins de 13 ans qui peuvent être mis à l'honneur à l'occasion d'une départementale "Soirée des Champions".

Le CODEP transmet aux clubs le dossier d'inscription. Ce serait bien que les clubs concernés déposent un dossier pour leurs jeunes champions.

Le Rapport moral de la Présidente est approuvé à l'unanimité des présents.

RAPPORT FINANCIER

Monsieur GOGUET, expert-comptable, présente les comptes et résultats 2018-2019.

Il va procéder en comparatif par rapport à la saison précédente.

Le document édité par EXCO-ECAF qui va être commenté a été préalablement envoyé aux clubs.

- Recettes :

Variations dues à une baisse des subventions (les subventions Conseil Général Gironde restent stables, mais l'ex CNDS diminue d'environ 2.000 €).

Les autres recettes (cotisations, licences, formations, dons aux œuvres) se sont bien tenues.

Cependant les produits de fonctionnement connaissent une légère progression (+ 1,3 %), grâce à une subvention exceptionnelle de la Fédération.

- Charges :

Les charges restent remarquablement stables.

Les variations poste par poste se compensent.

Les dépenses sont bien pilotées.

- Résultat :

Petit excédent de trésorerie.

La subvention fédérale est portée en revenu exceptionnel car elle ne sera pas pérenne.

Globalement, la gestion a été prudente et responsable.

- Bilan Financier :

Consolidation des résultats depuis la création du CODEP il y a 40 ans.

Le patrimoine accumulé fait ressortir environ 80.000 € de fond de réserve, essentiellement en comptes à terme et parts sociales.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents

BUDGET PREVISIONNEL

Eric JACQUET, notre Trésorier général, présente le budget prévisionnel 2019-2020.

- Produits :

Prise en compte de la tendance à la baisse des subventions.

Les tarifs des formations restent au même niveau que la saison passée.

- Charges :

La politique de maîtrise des charges va être poursuivie, avec des renégociations de contrats.

- Questions :

- Club Narval : par rapport à d'autres CODEP, les tarifs du CODEP Gironde sont beaucoup plus élevés.

Pourrait-on baisser les tarifs de la cotisation club et des formations ?

- Bernard LABBE demande à comparer ce qui est comparable. Chaque CODEP est un cas particulier. le CODEP 87, pris en exemple, dispose pour assurer ses cours d'un local gratuit au sein du CREPS. Il n'a donc pas à assumer la location d'un local ni les frais annexes.

Le CODEP 33 ne bénéficie pas d'une telle aide matérielle et doit assumer la location de son local et des charges afférentes.

- Daniel MENARD compare le budget prévisionnel global (54.000 €) et l'excédent de la saison écoulée (1.800 €) obtenu après une subvention exceptionnelle de la Fédération.

Il demande où trouver la marge de manœuvre permettant de réduire les tarifs appliqués.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des présents.

- ANS (Agence Nationale du Sport) :

Eric JACQUET souhaite informer au sujet du fonctionnement de cette nouvelle structure.

L'ANS est créée et a fonctionné de manière expérimentale cette année, avec 27 fédérations test.

C'est elle qui a validé cette année la totalité des mises en paiement des subventions.

Pour la saison 2020, l'ANS a envoyé à chaque fédération sa lettre de cadrage, à charge pour cette dernière de :

- présenter son plan sportif national

- mettre en place son propre protocole d'instruction des dossiers

- faire des propositions de répartition (à enveloppe globale prédéfinie).

Parc Descartes – avenue Descartes - 33370 ARTIGUES

☎ : 05 56 96 67 52

plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

Bernard LABBE intervient concernant la gouvernance du sport et les subventions d'état.
Il détaille le cadre dans lequel doivent évoluer les fédérations.

Le représentant du CDOS précise :

- La responsabilité des bénévoles associatifs va aller en augmentant.
- L'instruction des dossiers revient aux instances fédérales, en respect de la lettre de cadrage.
- Recentrage des critères d'attribution sur le corps de métier des OD et des clubs.
- La part territoriale doit prévoir 50 % de l'enveloppe pour les clubs (fin de la politique de tête de réseau).

RAPPORT DU SECRETAIRE

Daniel MENARD veut aborder deux points particuliers.

- Nombre de licenciés et de clubs :

Ces chiffres concernent la saison 2018-2019.

Il y a en Gironde 3398 licenciés, dont 3171 adultes, 170 jeunes et 57 enfants.

Le CODEP 33 regroupe 52 clubs associatifs adhérents (et 4 non adhérents) et 4 SCA.

Ces chiffres sont équivalents à ceux de l'année précédente.

- Communication :

- Communication avec la Fédération :

Elle est rendue difficile par l'impossibilité d'accéder à l'espace "Comités Départementaux" sur le site fédéral.

- Communication avec les clubs :

Des reproches nous sont régulièrement adressés concernant un déficit en information.

Pour la communication, le CODEP passe systématiquement par le canal des clubs, à charge pour eux d'assurer la diffusion auprès de leurs adhérents concernés.

Seule exception, les commissions communiquent directement avec les personnes en formation ou inscrites aux activités (stages, examens...) dans le cadre du suivi.

Daniel MENARD propose que le Comité Directeur du CODEP puisse envoyer certaines circulaires aux clubs et parallèlement à certains de leurs cadres, en fonction des sujets traités et lorsqu'une large base de diffusion est requise.

Devant la réticence de la majorité des représentants de clubs, cette proposition ne sera pas retenue.

En revanche les clubs sont favorables au fait de donner plusieurs adresses mail officielles au CODEP pour lisser les problèmes d'absence temporaire d'un correspondant.

FUTURE COMMISSION

Le Docteur Olivier CHOLET, médecin fédéral, intervient pour présenter le projet de création lors de notre AG 2020 d'une Commission Médicale Gironde, réunissant différentes spécialités (ORL, cardiologie, pneumologie, hyperbarie...).

Cette création répondrait aux vœux du Docteur Valérie PONCIN, Présidente de la Commission Médicale du CSNA, car elle constituerait un relais efficace sur notre département.

Cette Commission Départementale pourrait intervenir de plusieurs façons :

- Animation de soirées thématiques ouvertes aux plongeurs et moniteurs du CODEP.
- Informations ponctuelles vers les clubs.
- Recueil et compilation des données relatives aux incidents et accidents de plongée, aux fins de constituer une base statistique fiable.
- Réunion décentralisée de médecins fédéraux.
- Aide éventuelle lors de formations de secourisme.
- Mise à jour régulière de la liste des médecins fédéraux de Gironde.

La création de la Commission Médicale devrait être proposée l'an prochain.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Les Commissions sont appelées - par ordre alphabétique- pour faire le compte-rendu de leur Assemblée Générale.

- Commission Archéologie :

Le rapport de la Commission Archéologie est présenté par Daniel MASSE.

L'activité archéologie subaquatique est placée sous tutelle de la DRASM.

avec le changement actuel d'orientation, elle va passer sous tutelle de la DRAC (direction régionale des Affaires Culturelles)

Depuis 3 ans, la part de la Commission Régionale est prépondérante et la Commission Départementale est pratiquement inopérante. La raison en est directement liée aux contraintes d'autorisations administratives. Ainsi toutes les demandes d'autorisation de plongée sur site de fouille doivent émaner de la Commission Régionale.

Enfin les pratiquants rencontrent de grandes difficultés au niveau des normes, entraînant des conséquences pécuniaires. Ils doivent en effet respecter les contraintes auxquelles sont soumis les plongeurs professionnels :

- visite médicale hyperbare,
- révision annuelle du détendeur, de la stab, de la combinaison étanche, requalification annuelle de la bouteille...

10 plongeurs archéo girondins ont été formés en 2018... par la Commission Régionale.

Le rapport de la Commission Archéologie est adopté à l'unanimité des présents.

- Commission Apnée :

Le rapport de la Commission Apnée est présenté par Jean-Marc COSTEMALLE.

- Matériel spécifique :

La Commission peut mettre à disposition des clubs du matériel spécifique, en particulier un atelier poids constant.

- Formations :

- Initiateur apnée : 7 stagiaires, 7 reçus.
- Soirée passerelle RIFAA.
- 16 initiateurs entraîneurs.
- La Commission est à disposition pour réaliser des animations dans les clubs.
- La Commission peut organiser des séances fosse pour des clubs dépourvus d'encadrants.

Le rapport de la Commission Apnée est adopté à l'unanimité des présents.

- Commission Environnement et Biologie :

Le rapport de la commission Environnement et Biologie est présenté par Anne FAYOUX.

- Formations 2018 - 2019 :

- stages diplômants : 10 Bio niv 1 4 Bio niv 2 1 FB1
- "Bio plaisir" : 11 participants
- Découverte : 3 visites d'estran 3 séances à l'EMSSM
- Compétence environnementale lors des cours N4 au CODEP
- Soirée "Connaissance et respect de l'environnement subaquatique" ouverte aux cadres techniques.
- Stage à l'Île de Groix en juillet.
- Recensement hippocampes.

- Formations 2019 - 2020 :

- Les premières dates connues :
- 8 février : découverte de la laisse de mer
 - 19 février : compétence environnementale
 - mars : formation "sentinelle de la mer"
 - 5 avril : plongée prélèvement
 - 13 et 14 juin : week-end Bio à Arcachon.

- Divers :

- 2 au 16 décembre : expo "Hippo" à la piscine municipale d'Eysines.

Le rapport de la Commission Environnement et Biologie est adopté à l'unanimité des présents.

- Commission Hockey Subaquatique :

La Commission Hockey Subaquatique n'a pas tenu d'assemblée générale.

- Commission Nage Avec Palmes :

Le rapport de la Nage Avec Palmes est présenté par Patrick MAZE.

- Compétitions 2018 - 2019 :

- Cannelons (SACSO) : 32 nageurs de 5 clubs
- Grand Parc (BPA) : 41 nageurs de 5 clubs
- Mérignac (SAM Sub/CSNA) : 52 nageurs de 7 clubs
- Cestas (SAGC) : 50 nageurs

- Formations 2019 - 2020 :

- Initiateurs NAP : 18-19/01/2020 29/02-01/03/2020 à confirmer selon disponibilité bassin
- RIFANAP : 1^{er} trimestre 2020
- outils informatiques fédéraux : selon besoin des clubs
- Soirée découverte dans des créneaux club : sur demande des clubs.

- Compétitions 2019 - 2020 :

- 15/12/2019 : Grand Parc (BPA)
- 02/02/2020 : Mérignac (SAM Sub/ CSNA)
- 15/03/2020 : Cestas (SACG)
- juin 2020 : Relais Lac de Bègles (BPA) milieu naturel.

Le rapport de la Commission Nage avec Palmes est approuvé à l'unanimité des présents.

- Commission Nage en Eau Vive :

Le rapport de la Commission Nage en Eau Vive est présenté par Thierry LATOUCHE.

Après sa première année d'existence, la Commission NEV renforce son bureau.

Nouveau Bureau :

Président	:	Thierry LATOUCHE
Vice-président	:	Richard UCAR
Délégué	:	Thierry ROGE

Actions :

- Promotion de l'activité au niveau des clubs.
- Sorties en milieu naturel : le Ciron (classe 1/2) et Orthez.
- Formations : du niveau 1 à l'initiateur et RIFA.

Le rapport de la Commission Nage en Eau Vive est adopté à l'unanimité des présents.

La composition du Bureau de la Commission Nage en Eau vive est adoptée à l'unanimité des présents

- Commission Plongée Sportive en Piscine :

Le compte-rendu de l'assemblée générale constituante de la Commission PSP est présenté par Benjamin PEREZ.

- Composition du Bureau :

Président	:	Linda KRANTZ
Vice-président	:	Benjamin PEREZ
Délégué	:	Vincent BALAINE

- Dualité de la PSP :

La PSP est connue en tant que discipline de compétition.

Mais la PSP peut aussi être pratiquée en loisir, par exemple par des plongeurs ne voulant pas passer de brevets mais désireux de bénéficier d'une pratique ludique de la plongée scaphandre.

A noter : même en loisir, la pratique de la PSP oblige à présenter un certificat médical autorisant la pratique de la PSP en compétition.

- Priorités 2019 - 2020 :

La première année d'existence sera consacrée à la mise en place des structures de la Commission et des conditions de fonctionnement.

La formation de futurs cadres MEF1 constitue une priorité.

- Actions prévues :

- Des actions de promotion seront proposées aux clubs, dans leur propre créneau piscine.
- Il est envisagé de mettre sur pied une formation de E1 (niveau technique) pour leur permettre d'encadrer une activité PSP dans leur club.

- Recherche de créneaux piscine pour mise en place de compétitions interclubs, voire Championnat Départemental.

**La création de la Commission Plongée Sportive en Piscine est adoptée à l'unanimité des présents.
La composition du Bureau de la Commission Plongée Sportive en Piscine est adoptée à l'unanimité des présents.**

- Commission Photo-Vidéo :

Le rapport de la Commission Photo-Vidéo est présenté par Catherine RAGOT.

- Nouveau Bureau :

Afin de sortir de la mise en sommeil de la Commission, Il a été procédé à l'élection d'un nouveau Bureau :

Président	:	Catherine RAGOT
Vice-président	:	Fabien DOUARIN
Délégué	:	Patrick BOINEAU

- Réactivation de la Commission :

- Pour la relance de l'activité, la commission propose la gratuité des formations cette saison.

- Les formations seront cette année non diplômantes ("rencontre images").

- Les rencontres images auront lieu un mercredi par mois. La première se déroulera le 15 janvier 2020.

- L'encadrement de la Commission Photo-Vidéo Gironde est constitué de : 1 instructeur Photo ; 1 instructeur Vidéo ; 2 formateurs Photo 1 ; 2 formateurs Photo 2.

- La page face-book sera remise en fonction.

**Le rapport de la Commission Photo-Vidéo est adopté à l'unanimité des présents.
La composition du Bureau de la Commission Photo-Vidéo est adoptée à l'unanimité des présents.**

- Commission Technique Scaphandre :

Le rapport de la Commission Technique Scaphandre est présenté par Frédéric BERNARD.

- Bilan chiffré 2018 - 2019 :

- N4 : Nombre de candidats constant.

- Initiateurs : Nombre de candidats constant.

- MF1 : Perte ce candidats. 16 stagiaires (formation possible sur plusieurs années), 4 reçus. C'est une alerte.

- TIV : 13 initiaux + 51 recyclages.

Il y aurait en Gironde encore 200 TIV à recycler en 2 ans.

Les clubs doivent anticiper et ne pas attendre la dernière année.

- Secourisme : Stabilité du nombre de formations.

- Saison 2019 - 2020 :

- N4 : 32 inscrits pour des formations en soirée et 1/2 journée.

L'examen de théorie dissociée est programmé le 22 mars 2020.

- P5 : 8 et 9 avril 2020.

- Initiateurs : 35 en stage initial + 8 TSI.

8 inscrits au stage intermédiaire.

UC 10 : sans doute en mars 2020, en attente du nouveau MFT.

Examens : 2 sessions mercredi 13 mai dimanche 7 juin.

- MF1 : Accompagnement de février à mai 10 inscrits.

Soirées + 1/2 week-ends + séances piscine et fosse + sorties milieu naturel.

Stage initial CSNA fin janvier / début février à Angoulême.

- TIV : Places encore disponibles pour les sessions du 24 mars et du 4 avril 2020.

- Secourisme : Une enquête a été lancée auprès des clubs pour mieux cibler leur attentes réelles.

Annulation du 1er week-end (nombre de candidats insuffisant).

RIFAP / PSC1 : 15 et 16 avril 2020 + 14 et 15 mai 2020.

RIFAP : 25 et 26 avril 2020.

ANTEOR : 26 janvier 2020.

- MFT :

- Un travail de simplification est entrepris.

- Le MF1 deviendrait le pivot qui servirait de référence aux autres niveaux d'enseignement. Initiateur : quoi en moins.

MF2 : quoi en plus.

- L'approche se fera plus en qualitatif qu'en quantitatif : raisonnement en terme de compétence atteinte plus qu'en terme de nombre de jours de formation.

- Refonte des modules supplémentaires.

- Application prévue courant février 2020. A intégrer au plus tôt dans nos formations.

- Quelques dates :

- Rencontres Régionale des Encadrants à Hendaye : début avril 2020.
 - Plongée jeunes à Hendaye (CTR) : 13 et 14 juin 2020.
 - Soirée "Connaissance et respect de l'environnement subaquatique" : 19 février 2020.
 - Réunion fin de saison : 2 juillet 2020 (ou 25 juin 2020).
 - Examen MF2 à Hendaye : juillet 2020.
- Le calendrier de la BFH est disponible.

CLOTURE DE L'AG

Anne FAYOUX demande à Bernard LABBE, Président du CSNA, de bien vouloir conclure notre AG.

Bernard LABBE rappelle que l'AG du CSNA aura lieu le 15 décembre 2019.

Il souligne qu'il n'y a pas d'un côté les clubs, de l'autre les CODEP et d'un troisième la Région.

Nous formons un continuum et il doit y avoir du lien.

Enfin Bernard LABBE rappelle que nous entrons dans une période d'intense réflexion de politique sportive et engage les licenciés intéressés à s'engager au sein des instances.

Anne FAYOUX déclare levée l'Assemblée Générale 2019.

Daniel MENARD
Secrétaire de Séance

Anne FAYOUX
Présidente